



HONORAIRES DE TRANSACTIONS IMMOBILIERES*

PRIX DE VENTE DU LOGEMENT

HONORAIRES TTC

De 0 à 50 000 euros

Forfait 5 000 euros

De 5 000 à 100 000 euros

Forfait 7 000 euros

De 100 001 à 200 000 euros

6%

De 201 000 à 300 000 euros

5%

Supérieur à 300 000 euros

4%

Les honoraires concernant la vente dans le neuf sont pris en charge par les promoteurs et sont variables en fonction de leur stratégie de commercialisation.

Ces honoraires sont à régler par le mandant lors de la signature authentique de l'acte de vente.

Nous serons heureux de vous accompagner dans la réalisation de votre projet immobilier.

*La SCM KOIDENEUFIMMO est une société civile de moyen dont les deux associés sont agents immobilier : EIRL GIFT CONSEIL carte professionnelle N° 143861 et EIRL ZEN CONSEIL PATRIMOINE carte professionnelle CPI 69012017000021515.

*Agence sans maniement de fonds.

Jérémie Galan et Alain Maniquant